FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.
Présentés lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, je vous fais donc rapport des faits saillants du rapport financier 2025 qui a été déposé à la séance extraordinaire du 16 juin 2026, ainsi que du rapport de l'auditeur indépendant.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Les états financiers audités de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts montrent pour l'année 2025 un surplus d'exercice à des fins fiscales de 2 693 672 $. Au 31 décembre 2025, les revenus de fonctionnement totalisaient 16 288 905 $, en hausse de 28 %. Cette augmentation est due à deux facteurs. Le premier est le nouveau dépôt de rôle et le second est un changement de méthode comptable pour la comptabilisation des intérêts sur les sommes reçues pour le projet de stabilisation des berges. Les dépenses ont suivi l'inflation et ont augmenté de 5.9 %.

Notre excédent de fonctionnement non affecté se chiffre à la fin de l'année 2025 à 4 400 922 $, ce qui représente une hausse de 1 677 916 $ par rapport à l'année dernière, dont 1 582 126 $ qui découle du changement de méthode comptable. Cette somme est cependant réservée pour notre mise de fonds au projet de stabilisation des berges. L'écart entre le surplus d'exercice (2 693 672 $) et la hausse de l'excédent de fonctionnement non affecté (1 677 916 $) soit 1 015 756 $ s'explique par le fait que nous avons utilisé 200 000 $ de surplus accumulés, tel que prévu au budget et 815 756 $ pour l'acquisition du camion pompe.

L'année 2025 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement totalisant un montant de 3 millions de dollars. Nous avons fait l'acquisition d'un camion auto pompe pour le service de sécurité incendie, d'un camion de déneigement ainsi qu'un bateau pour les sauvetages nautiques. Nous avons également continué d'investir dans nos parcs récréatifs.

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme s'élève à 10 215 300 $. Ce montant inclut les subventions que le gouvernement s'est engagé à nous verser dans le cadre de divers programmes de financement d'immobilisations. Par conséquent, la dette réelle à la charge de la municipalité est de seulement 322 658 $.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

L'audit des états financiers a été effectué par la firme MNP. Le rapport de l'auditeur indépendant mentionne qu'à son avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception que la Ville n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Il est également fait mention que leur audit n'a fait l'objet

d’aucune limitation et qu’ils n’ont détecté aucune déficience dans les contrôles internes à l’égard de l’information financière.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d’amélioration continus. Les employés, les membres du conseil municipal et moi-même travaillons tous très fort afin d’offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité, toujours dans le respect de notre cadre financier.